

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**Délibération du conseil d'administration****du 12 SEPTEMBRE 2023****n° 65****page 1/2****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 17****PRESENTS (9) :**

Mme Braud, M. Baudry, Mme Roussenne, Mme Bazin, M. Penin, Mme Duffourc-Bazin, Mme Van Maercken, Mme Lalaque, Mme Leclerc.

POUVOIRS (6) :

M. Abelin, mandant, a pour mandataire Mme Braud, Mme Phlipponneau, mandante, a pour mandataire M. Baudry, M. Raynaud, mandant, a pour mandataire Mme Duffourc-Bazin, M. Melquiond, mandant, a pour mandataire Mme Lalaque, Mme Manson, mandante, a pour mandataire Mme Leclerc, M. Bardet, mandant, a pour mandataire Mme Roussenne.

EXCUSES (2) : Mme Princet, M. Scaon.**RAPPORTEUR : Madame Françoise BRAUD****Secteur : RESSOURCES HUMAINES****OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs-
Avancements de grade et Promotion interne**

Les arrêtés fixant les tableaux d'avancement de grade et de promotion interne au titre de l'année 2023 ont été pris. Afin mettre en oeuvre les avancements de grade et promotion interne il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs.

* * * * *

VU le code général des collectivités territoriales,**VU** le code général de la fonction publique,**VU** la délibération n°2022-105 du 7 décembre 2022 relative à la modification et à la mise à jour du tableau des effectifs budgétaires,**VU** l'arrêté 2023-331 du CCAS de Châtelleraut portant tableau annuel d'avancement de grade,**VU** l'arrêté 2023-332 du CCAS de Châtelleraut portant tableau annuel d'avancement de grade,**VU** l'arrêté 2023-333 du CCAS de Châtelleraut portant tableau annuel d'avancement de grade,**VU** l'arrêté 2023-334 du CCAS de Châtelleraut portant tableau annuel d'avancement de grade,**VU** l'arrêté 2023-335 du CCAS de Châtelleraut portant tableau annuel d'avancement de grade,**VU** l'arrêté 2023-336 du CCAS de Châtelleraut portant tableau annuel d'avancement de grade ,**VU** l'arrêté 2023-337 du CCAS de Châtelleraut portant tableau annuel d'avancement de grade,**VU** l'arrêté 2023- 632 de la Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut portant tableau annuel de promotion interne pour le grade d'attaché territorial,**CONSIDERANT** que les fonctions exercées par les agents et leurs aptitudes permettent de pronocer les avancements de grade et promotion interne,

Le conseil d'administration, ayant délibéré, décide :

- De créer les postes suivants afin de nommer les agents concernés par un avancement de grade ou une promotion interne :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**Délibération du conseil d'administration****du 12 SEPTEMBRE 2023****n° 65****page 2/2**

Avancement de grade 2023

Grade à créer	quotité de temps de travail	affectation
adjoint administratif de 1ere classe	35/35ème	Service aide à domicile
adjoint administratif de 1ere classe	35/35ème	Service aide à domicile
adjoint administratif de 2nde classe	35/35ème	Résidence autonomie Renardières
adjoint d'animation principal de 1ere classe	35/35ème	Résidence autonomie Tivoli
adjoint technique principal de 1ere classe	35/35ème	EAJE Loupiots
agent social principal de 2nde classe	32/35ème	Epicerie sociale
agent social principal de 2nde classe	27/35ème	Résidence autonomie Avaucourt
agent social principal de 1ere classe	32/35ème	service aide à domicile
agent social principal de 1ere classe	35/35ème	EAJE Capucine
agent social principal de 1ere classe	35/35ème	EAJE Coccinelle
auxiliaire de puériculture de classe supérieure	35/35ème	EAJE Loupiots
auxiliaire de puériculture de classe supérieure	35/35ème	EAJE Loupiots

Promotion interne

Grade à créer	quotité de temps de travail	affectation
attaché territorial	35/35ème	Secrétariat général

Les postes libérés par les agents promus seront supprimés lors de la prochaine révision du tableau des affectifs après avis du Comité social territorial.

- D'autoriser la nomination des agents sur les grades d'avancement et de promotion interne

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

CERTIFIE EXECUTOIRE
par Le Maire-Président
du CCAS de Châtelleraut
Transmission Préfecture le
Publication CCAS le

Fait à Châtelleraut, le 12 septembre 2023
La Vice-Présidente,

Vote : **Adoptée à l'unanimité**

Françoise BRAUD